

NOM SOCIETE	Numéro de Certificat	SITE PRINCIPAL	SITE SECONDAIRE	LIBELLE	DATE DE CERTIFICATION	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	COFRAC	REFERENTIEL	AUDITEUR
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	180219-C1816D	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	/	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II,III	19/02/2018	19/02/2018	18/02/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	MACCHI Jean-Pierre
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	180219-C1816D	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	18 quai Antoine 1er 98000 Monaco	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II,III	19/02/2018	15/07/2020	18/02/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS	180219-C1816D	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	OCETRA Quai 6 Port Ouest 97420 LE PORT	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II,III	19/02/2018	25/08/2020	18/02/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
INSTITUT NATIONAL DE PLONGEE PROFESSIONNELLE INPP	181217-C1993A	Institut national de plongée professionnelle - Port de la Pointe Rouge Entrée n° 3 13008 MARSEILLE	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour Les scaphandriers ; Classes II et III pour la mention A, Classes 0, I, II, III pour la mention B Classes I, II, III pour la mention C Classes 0, I, II, III pour la D	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036B	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour : les scaphandriers classes 2 pour la mention A, les scaphandriers classes 0, 1, 2 et 3 pour la mention B	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036B	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Escapade plongée Local 3a - Avant port 97434 SAINT GILLES LES BAINS	Extension de plateau technique classe 0,1,2 mention B	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036B	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	BFH Base Fédérale d'Hendaye : zone technique du port de pêche bd de baie de Txingudi - 64700 HENDAYE	Extension de plateau technique classe 0,1,2 mention B	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036C	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	UCPA Martinique rue marie Georges Roger de fabrique-saint tours 97250 St Pierre Martinique	Extension de plateau technique classe 0,1,2 mention B de Martinique	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CAP TREBEURDEN Centre d'Activités Plongée Trébeurden	190322-C2036C	Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN	Centre nautique Bleu Outremer Plage de l'hôtel fleur d'épée bas du fort 97190 GOSIER	Extension de plateau technique classe 0,1,2 mention B à la Guadeloupe	22/03/2019	31/07/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
AYMARA FORMATIONS	190408-C2055B	169, rue Sadi Carnot - Entrée 2- 59350 Saint André Lez Lille.		Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I et II pour la mention C	08/04/2019	20/01/2020	07/04/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CHRU de Brest Service du Caïsson Hyperbare	181217-C1994	Hôpital de la Cavale Blanche Boulevard -TANGUY PRIGENT- 29200 BREST	/	Formation des IDE à l'hyperbarie pour la conduite, le travail à l'intérieur ou l'assistance au caïsson hyperbare : classe 1 MENTION C	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Jean LELIEVRE
INSTITUT MEDITERRANEEN DE SCIENCES MEDICALES APPLIQUEES A L'HYPERBARIE IMSMAH	190722-C2115A	Hôpital Notre Dame de la Miséricorde, 20000 AJACCIO		Formation à la prévention des risques liés au risque hyperbare pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention C en classe I et II	22/07/2019	31/07/2019	21/07/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Jean-Pierre MACCHI
Centre Médical Subaquatique	190715-C2113	36 bd de l'océan BP 143 - 13275 MARSEILLE CEDEX 09	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes 0, I et II pour la mention D.	15/07/2019	15/07/2019	14/07/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
Centre Médical Subaquatique	190715-C2113	36 bd de l'océan BP 143 - 13275 MARSEILLE CEDEX 09	Horizon, Grd Paris gare des Ardennes - 94400 Vitry sur seine	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes 0, I et II pour la mention D.	15/07/2019	15/07/2019	14/07/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CHU LA REUNION	191007-C2136A	ST PIERRE Service de médecine hyperbare Avenue François Mitterand BP 350	/	Organise de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I mention C	07/10/2019	26/10/2020	06/10/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
CHU LA REUNION	191007-C2136A	ST PIERRE Service de médecine hyperbare Avenue François Mitterand BP 351	Centre Hospitalier de Mayotte Service de médecine hyperbare Boulevard Halidi Selamani Mamoudzou 97600 Mayotte	Organise de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I mention C	07/10/2019	26/10/2020	06/10/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
Centre International de Formation à la plongée militaire de défense conseil international	190923-C2133	Militaire - BAT R Quai Ouest - Darse PEM Nord - 83430 SAINT MANDRIER S/MER	/	Organisme de formation à la sécurité hyperbare pour des travailleurs - en mention B pour les classes 0, I, II, III	23/09/2019	23/09/2019	22/09/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Jean-Pierre MACCHI
Groupe de Recherche Archéologique sous-marine	190923-C2132	35, Anse du Pharo 13007 Marseille	/	Formation à la prévention des risques liés au risque hyperbare pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la Classes 0, I et II Mention B.	23/09/2019	23/09/2019	22/09/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
EPIR	191104-C2155	PORT DE L'ILE ROUSSE - BP 141 - 20220 ILE ROUSSE	/	Organisme de formation à la sécurité hyperbare pour des travailleurs en mention B classes I et II	04/11/2019	04/11/2019	03/11/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Jean-Pierre MACCHI
PHYMAREX	191223-C2200	Phymarex CHU st Marguerite 270 Bd de Sainte Marguerite - 13 274 MARSEILLE cedex 09	/	Organisme de formation délivrant des Certificats d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I et 2 mention C	23/12/2019	23/12/2019	22/12/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT